



Crésus Salaires

3.2.4 - Entreprise > Banques

3.2.4 - Entreprise > Banques

Crésus Salaires permet de définir deux banques (A et B) à partir desquelles pourront être effectués les paiements des salaires. Vous pouvez notamment définir quelle monnaie telle banque utilisera par défaut (*CHF, EUR, etc.*).